



## Recrutement travailleur etranger

-----  
Par Unequestion

Bonjour,

nous sommes a la recherche d'un sellier garnisseur depuis plusieurs mois, nous avons mis des annonces sur le site du pole emploi mais sans resultat.

Nous avons repéré un spécialiste dans le domaine, le soucis c'est que la personne détient un visas polonais pour travailler en pologne, il est d'origine d'un pays de l'est, il se trouve aujourd'hui en France, depuis maintenant plus d'un mois.

Est-il possible de recruter cette personne légalement ?  
je vius remercie d'avance de votre aide...

-----  
Par ESP

Bonjour

Le service public dit que cette personne doit avoir une autorisation de travail ou être originaire d'un pays pour lesquels l'autorisation de travail n'est pas obligatoire (Espace économique européen: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Monaco, Andorre, Saint-Marin).